

Le service civique, une idée toujours en jachère

EN PROPOSANT UN SERVICE CIVIQUE OBLIGATOIRE DE 100 HEURES, BERNARD LAPORTE RELANCE LE DÉBAT OUVERT VOILÀ DEUX ANS PAR « LA VIE ». TOUTEFOIS, LES ASSOCIATIONS PRÉFÉRAIENT DÉVELOPPER LA PISTE D'UN VOLONTARIAT GÉNÉRALISÉ.



Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, en compagnie de Bernard Laporte, secrétaire d'État aux Sports.

L'opportunité de relancer le débat : « Il était temps de remettre cette question dans l'agenda politique », se félicite Stephen Cazade, directeur d'Unis-cités. Son association, pionnière du volontariat en France, a pris l'initiative d'un nouveau texte, signé par une dizaine d'organisations, qui défend « l'intérêt et l'urgence de rendre cette étape incontournable dans la vie de tous les jeunes » et propose de travailler « dès demain au déploiement d'un service civique porteur de sens, pour notre jeunesse et notre société ». Voilà donc le sujet relancé. Pourtant, après le succès de l'appel lancé en novembre 2005 par *La Vie* (signé par près de 500 parlementaires et 10 000 citoyens) et l'engagement des trois principaux candidats à l'Élysée d'instituer un service civique obligatoire, rien ne semblait bouger sur ce front depuis plusieurs mois.

À tel point qu'on peut se demander si, du côté du gouvernement, il y a un pilote dans l'avion du service civique ? Le sujet figure pourtant dans la lettre de mission de Nicolas Sarkozy à Bernard Kouchner. Mais le ministre des Affaires étrangères, très impliqué sur cette ques-

tion par le passé (la candidate Ségolène Royal l'avait chargé d'un rapport, *Pour un service civique mixte et universel*), ne peut pas être le chef de file d'un dossier plus « social » qu'« international ». Hervé Morin ? Le ministre de la Défense a rapidement botté en touche, avouant son scepticisme sur les coûts d'une formule obligatoire

Bernard Laporte a donc plongé dans la mêlée du service civique. Le 5 décembre, dans les *Dernières nouvelles d'Alsace*, le secrétaire d'État aux Sports proposait « la mise en place d'un service civique de 100 heures obligatoires permettant de mobiliser les énergies des jeunes de 18 à 25 ans pour les clubs et les associations ». Au lendemain de ces propos, critiques et scepticisme dominaient d'abord au sein du monde associatif. « Passage en force... Totale improvisation... À côté de la plaque... » Beaucoup de ceux qui ont participé au travail de réflexion mené autour de *La Vie* sur le service civique obliga-

toire déplorent que Bernard Laporte ait choisi la pire des formules : une option très allégée (100 heures seulement), mais obligatoire et sans autre forme de rétribution que des « facilités fiscales ». « Si la France parie sur sa jeunesse, elle ne saurait lui infliger 100 heures de travaux d'intérêt général », résume Mélanie Gratacos, déléguée générale d'Animafac, réseau de 10 000 associations étudiantes. Mais, une fois passée cette première salve de tirs, les associations ont préféré saisir

« Un engagement qui sera tenu », répète-t-on à l'Élysée

de six mois : cinq milliards d'euros par an, selon son prédécesseur, Michèle Alliot-Marie. Jean-Pierre Jouyet, secrétaire d'État aux Affaires européennes, s'intéresse à l'idée d'un service européen, tandis que Valérie Pécresse réfléchit à la manière d'intégrer le service civique dans les cursus, et Brice Hortefeux à la façon de l'utiliser comme vecteur du codéveloppement. Les ministres en charge des Affaires sociales (Xavier Bertrand et Valérie Létard), en revanche, ne sont pas très prolixes. En fin de compte, les principaux ministères concernés semblent être du côté de la Santé, de la Jeunesse et des Sports (avec Roselyne Bachelot) et de la Politique de la ville (entre Christine Boutin et Fadela Amara), où des conseillers planchent sur la question. Hypothèse la plus sérieusement à l'étude : une période obligatoire courte – mais supérieure aux 100 heures de Bernard Laporte pour permettre un temps de vie collective et remplir ainsi l'objectif de brassage social – suivie d'une forte incitation à prolonger son engagement sous forme de volontariat (de six mois à un an). Mais tout



La Vie n° 3153, du 2 février 2006.

dépendra sans doute de Nicolas Sarkozy : le Président en a fait un engagement de campagne – « qui sera tenu », répète-t-on à l'Élysée – et entend bien garder la main sur le dossier. D'autant que son Premier ministre n'a jamais été un fan du service civique obligatoire... En arrivant comme un chien dans un jeu de quilles, l'ex-entraîneur controversé

Volontariat : on est loin du compte

Ce fut l'un des principaux engagements de Jacques Chirac, en novembre 2005, face aux émeutes qui embrasaient alors les banlieues françaises : l'instauration d'un service civil volontaire, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, pour une durée de six à douze mois. Il a fallu fondre dans un même dispositif des formules déjà existantes – « Défense deuxième chance », « Cadets de la République » – et d'autres inédites, puis confier le tout à la récente Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) pour que ce service devienne opérationnel à l'été 2006.

Il n'empêche : en quelques mois, la formule a totalement séduit les principaux utilisateurs. À commencer par les pionniers, Unis-cités, qui ont recruté en douze ans plus de 2 000 jeunes volontaires. Plus récents adeptes, des réseaux comme Animafac et l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev, qui assure du soutien scolaire bénévole dans les quartiers défavorisés) sont devenus des incontournables de la formule. « Nos 200 volontaires n'empiètent pas sur le travail de notre centaine de salariés, et ils ont permis quasiment de doubler le nombre d'étudiants

bénévoles intervenant dans les quartiers », se félicite Christophe Paris, directeur de l'Afev. « Six à neuf mois, c'est la durée idéale pour les associations membres de notre réseau », renchérit Mélanie Gratacos, déléguée générale d'Animafac, qui approche aujourd'hui les 300 volontaires. Satisfaction générale, donc, pour ces associations qui voient dans la généralisation de cette formule le meilleur moyen d'aller vers un service civique universel. Et pourtant... Le service civil volontaire serait aujourd'hui déjà menacé. Le gouvernement – et l'Élysée – semble

tirer prétexte d'un bilan quantitatif en demi-teinte (quelques milliers de volontaires) pour affirmer que la formule n'a pas d'avenir. « Mais personne ne l'a encore vraiment promue ! proteste Mélanie Gratacos. Qui a déjà entendu parler de ce service civil volontaire ? » Pour l'heure, les réseaux utilisateurs sont seulement assurés de pouvoir recruter de nouveaux volontaires jusqu'à la fin de l'année. Au-delà, l'Acsé ne peut apporter aucune visibilité sur la pérennité du dispositif. 50 000 jeunes volontaires fin 2007, avait promis Jacques Chirac. On est loin, très loin du compte. ●

de l'équipe de France de rugby, Bernard Laporte, contribuera-t-il à clarifier la situation ? « Il faut créer une structure permanente pour mener une étude de faisabilité », réclame le général Dominique Chavanat, qui a suivi les débats lancés par *La Vie* et s'inquiète du blocage actuel faute de moyens adéquats pour aller plus loin. animateur d'un groupe de réflexion à l'institut Paul-Delouvrier, Jacques Voisard propose, lui, de « désigner une autorité interministérielle en charge des différentes formes de service civil, actuelles et à venir » et de « demander au Conseil économique et social une évaluation des besoins et des missions à confier à des jeunes, mais aussi à des seniors ». Quant à Roselyne Bachelot, le jour même où son impétueux secrétaire d'État préconisait ses « 100 heures », elle confirmait qu'une mission allait être confiée à deux parlementaires pour réfléchir aux modalités d'un service civique obligatoire. Bref, on devrait y voir plus clair d'ici à quelques mois. À moins qu'un remaniement ministériel ne vienne, dans l'intervalle, rebattre une nouvelle fois les cartes ! ●

Philippe Merlant